

L'administration à l'épreuve du politique : politisation et personnalisation des services de renseignement et de sécurité de 1981 à 1995

par *Floran Vadillo*

*Diplômé de Sciences Po Bordeaux et de l'Institut d'Histoire (Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3)
Doctorant en histoire contemporaine (Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3)*

« *Un secret a toujours la forme d'une oreille.* »

Jean Cocteau ¹

Le sacerdoce de la recherche en sciences humaines induit de nombreuses épreuves et les chercheurs qui se sont intéressés à l'objet administratif le savent : les agents issus de l'administration ne confessent qu'avec d'immenses réticences leurs penchants politiques ou leur perméabilité à la politisation ². Cette constante chez les acteurs qui se refusent à dévoiler leurs stratégies conscientes et inconscientes, à se décrire comme des êtres de passions politiques... tient sans doute à la très

forte conception française de l'Intérêt général. L'administration, en France en particulier, s'assigne la tâche (est convaincue) de servir l'intérêt de tous les citoyens. Dès lors, la politique, facteur de divisions et de controverses doit être forclue ³ du champ administratif. Cette rhétorique administrative classique (proche de la vulgate idéal-typique wébérienne ⁴) se manifeste avec plus de force encore dans le cas de l'administration du renseignement ⁵ qui, en raison de la nature de ses attri-

1. In Jean Cocteau, *Le Rappel à l'ordre*, 1926.

2. Expression employée dans son acception la plus courante : soit, le résultat de l'action de politiser qui consiste à donner à quelque chose un caractère, un contenu, une portée politique, ou à engager quelqu'un dans une action de type politique (source : *Lexilogos*). Il convient présentement d'écarter toute conception péjorative ou méliorative (rare) : le et la politique politisent les agents et les corps.

3. Nous reprenons ici le vocabulaire éliásien.

4. Cf. cette phrase de Max Weber (citée in Gohin Olivier, *Institutions administratives*, Paris, LGDI, 2002 (4^e éd.), p. 26.) : « Le véritable

fonctionnaire ne doit pas faire de politique : il doit administrer avant tout, de façon non partisane. Il doit s'acquitter de sa tâche sans ressentiment et sans parti pris [...]. L'honneur du fonctionnaire consiste dans son habileté à exécuter consciencieusement un ordre sous la responsabilité de l'autorité supérieure, même si elle s'obstine à suivre une mauvaise voie. »

5. Également nommés « services de renseignement et de sécurité » et plus connus par le grand public sous le nom de « services secrets ».

butions, s'estime investie d'une mission de défense de l'État la plaçant en surplomb des aspects politiques de ce même État⁶.

Cet article a pour ambition de présenter les conclusions synthétiques d'une étude que nous avons menée sur les liens tissés entre les responsables socialistes au pouvoir et les services de renseignement, de 1981 à 1995. Le présumé spontanéiste caricature souvent l'administration du renseignement, en France, sous les traits d'une collection d'« officines de coups tordus » extrêmement politisées, au service des plus vils desseins de basse politique (définition vulgaire de la politisation) ; nous nous attacherons à exposer les mécanismes de politisation des activités de renseignement en nous appuyant sur des exemples précis, issus de la période mitterrandienne. Nous soulignons que cette politisation tant décriée correspond à un mode de fonctionnement naturel de services situés « à la charnière de l'appareil administratif et de l'autorité politique⁷ », et qu'elle n'handicape aucunement le service désintéressé de l'État. Si la politisation ne peut être qualifiée de « déviance », en revanche, la « personnalisation » des activités de renseignement éclaire sans doute la genèse des prénotions qui nimblent l'activité des services secrets.

En France, le cœur de la communauté du renseignement regroupe cinq principales administrations ; trois d'entre elles relèvent de l'autorité du ministère de la Défense ; il s'agit de la DGSE⁸ (qui succède au SDECE⁹ en 1982), de la DRM¹⁰ (créée en 1992) et la DPSD¹¹ (qui succède à la Sécurité militaire en 1981). Enfin, deux autres administrations du renseignement dépendent du ministère de l'Intérieur, ce sont la DST (Direction de la surveillance du territoire) et la DCRG (Direction centrale des renseignements généraux, mieux connue sous le nom de « RG ») ; aujourd'hui les deux services ont fusionné et forment la DCRI. Cinq administrations du renseignement qui se partagent différents domaines de compétences (l'international pour la DGSE, le contre-espionnage et l'antiterrorisme pour la DST, le renseignement intérieur et politique pour la DCRG, le renseignement militaire pour la DRM et la sécurité pour la DPSD)¹².

Avant 1981, tant les services policiers (DST, DCRG) que les services militaires (SDECE et SM) cristallisent la haine des socialistes¹³ qui n'hésitent pas à mettre en avant toutes les « affaires¹⁴ » impliquant les services de renseignement. L'inventaire de ces « coups tordus » s'accompagne d'une production de documents de travail¹⁵ sur les services de ren-

6. A ce sujet, il est intéressant de noter que les membres des services de renseignement et de sécurité opèrent une distinction entre « le temps du politique » (qu'ils considèrent court-termiste, préoccupé par les échéances électorales) et « le temps du renseignement » (à moyen et long-terme, beaucoup plus posé). Implicitement, cette dichotomie permet, à leurs yeux, de justifier une activité des services secrets qui serait déconnectée des préoccupations politiques, en prise directe avec les intérêts de l'État : au service immédiat de l'intérêt général. Voir à ce sujet les ouvrages de mémoire de Marcel Chalet (Marcel Chalet et Thierry Wolton, *Les visiteurs de l'ombre*, Paris, Le Grand Livre du mois, 1990, 392 p.), Yves Bonnet (Yves Bonnet, *Mémoires d'un patron de la DST*, Paris, Calmann-Lévy, 2000, 555 p.)... Élément de réflexion étayé par les nombreux entretiens que nous avons pu conduire auprès d'anciens officiers des services.

7. In Olivier Forcade et Sébastien Laurent, *Secrets d'État, Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005, p.149.

8. Direction générale de la Sécurité extérieure.

9. Service de documentation extérieure et de contre-espionnage.

10. Direction du Renseignement militaire suite à la guerre du Golfe.

11. Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense chargée de veiller à la protection du personnel, des installations sensibles et surtout de l'information militaire.

12. Il s'agit là d'une très synthétique présentation du champ de compétence de ces services. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur à la littérature spécialisée ou aux pages respectives de ces services sur les sites internet de leurs ministères de tutelle.

13. Cf. Maurice Grimaud (cité par Jean Guisnel et Bernard Violet dans *Services secrets : le pouvoir et les services de renseignement sous*

la présidence de François Mitterrand, Paris, La Découverte, 1988, p. 41-42.) directeur de cabinet du nouveau ministre de l'Intérieur en 1981, Gaston Defferre, témoigne de cette détestation à l'encontre de la police et de la DST : « les socialistes arrivaient avec beaucoup de préjugés et de rancœurs, et une grande méfiance vis-à-vis de la police. Pour eux, la DST était le condensé de toutes les horreurs possibles. »

14. Concernant le réquisitoire contre la DST, citons sans plus de détails : les attentats commis par la DST en 1972, contre la villa Bouygues à Saint Malo et faussement attribués au FLB ; le procès de l'ETEC en juillet 1972 qui laisse apparaître en filigrane des liens troubles entre cette officine dirigée par un ancien du SAC et les services officiels de renseignement ; la « sonorisation » de l'appartement de François Mitterrand en 1972 puis du journal le *Canard enchaîné* en septembre 1973 ; la chasse aux radios libres entre 1979 et 1981 ; l'arrestation de Delpy en mai 1980 dans l'objectif de récupérer les « documents Bokassa » mettant en cause le Président Giscard d'Estaing ; la dissimulation ou destruction des dossiers de l'affaire Curjel et de l'affaire de Broglie...

Concernant le SDECE, les socialistes ne parviennent à oublier l'affaire Ben Barka. Par ailleurs, les derniers feux de la présidence Giscard d'Estaing, les interventions militaires secrètes en Afrique (déstabilisation du régime de Mouammar Kadhafi en 1980 notamment...), avaient définitivement forcé le trait de la caricature gauchiste considérant le service comme le « bras armé de l'Élysée », une organisation paramilitaire à l'œuvre pour saper les fondements républicains du régime.

15. Rassemblés dans les dossiers du Centre d'archives socialistes (CAS), à la Fondation Jaurès. Se reporter notamment aux dossiers 2.6.1 Police, et 2.7 Défense, et en particulier à :

— « *La police pour demain* », documents de travail, 10/1977 (dossier 2.6.1 Police).

seignement et de sécurité ; les hommes de gauche reprochent à ces services d'être, par nature, anti-démocratiques : « *Autant on comprend qu'un despote antique avait besoin d'entretenir une armée d'espions, [...] autant il paraît bizarre que des gouvernements démocratiques entretiennent des milliers d'espions intérieurs.* »¹⁶

Selon les hommes du Parti à la rose, le renseignement consiste à violer l'intimité des citoyens, cette action, aux yeux du PS, revêt un caractère obsolète au sein d'une démocratie mûre.

La condamnation de fond des pratiques de renseignement s'assortit d'une violente critique des méthodes employées : « *Entrisme, chantage, provocation, détournement de courrier, écoutes téléphoniques, fichage systématique* [électronique ou manuel], *cambriolage d'organisations politiques ou syndicales, manipulation de groupes extrémistes, etc.* »

Le PS fustige également des services soupçonnés de constituer un État dans l'État, un élément déstabilisateur de la démocratie « *préparant obscurément les services qu'elle rendra au gouvernement successeur* » qui conviendra mieux à ses préférences politiques. Les penseurs du PS appellent donc de leurs vœux de profondes réformes des services si la gauche parvenait au pouvoir : « *Un gouvernement de gauche, soucieux de sa sécurité, ne pourra faire l'économie d'une transformation radicale des finalités, des structures, des méthodes, des hommes.* » Rappelons que ces documents de travail sont produits quatre ans seulement après le coup d'État militaire qui a renversé le Président Allende au Chili ; la gauche, victime du « syndrome Allende », se défie de la loyauté républicaine des services de renseignement auxquels on impute une trop forte politisation.

En conséquence, *Le programme commun de gouvernement de la gauche* publié en 1978, préconise la suppression du SDECE¹⁷ et une très vaste réforme de la DST et de la DCRG¹⁸. Quant à la Sécurité militaire, Charles Hernu, président de la commission Défense du PS, entend transférer les tâches de cet organe de surveillance de l'état d'esprit des armées à la gendarmerie et son bureau « emploi-renseignement »¹⁹.

Toutefois, à l'approche des élections, le premier cercle des collaborateurs de François Mitterrand, le premier secrétaire lui-même, prennent conscience de la radicalité et de l'irréalisme de telles mesures. L'idée de supprimer les services tombe en désuétude et divers groupes de travail abordent la question de la réforme des services de renseignement et de sécurité ; le premier de ces groupes se réunit rue de Bièvre, chez Jean-François Dubos, ami et collaborateur de Charles Hernu : « *c'étaient des réunions de militants socialistes pour l'essentiel [...] ou de proches du PS*²⁰ », des gens qui avaient des idées sur la défense « *ex cathedra* », ou des spécialistes ; ainsi Laurent Fabius, Jean Bécam, François de Grossouvre, François Heisbourg, Charles Hernu, François Cailleteau, le général de Barry et d'autres militaires encore, se côtoient-ils pour évoquer, entre autres thématiques, le devenir des services de renseignement et de sécurité. En parallèle, François de Grossouvre, Louis Mouchon et Pierre Catherine²¹ rédigent des rapports sur la question des services spéciaux.

Les conclusions de ces deux groupes ne préconisent plus la suppression des services, à l'image des *110 propositions* du candidat Mitterrand, qui n'évoqueront plus ce point. Dès lors que le principe de suppression ne trouve plus grâce aux yeux des socialistes, il leur incombe de procéder à la

— « *Réflexion sur la police* », documents de travail, 10/1977 (dossier 2.6.1 Police).

— Commission institutions et liberté, groupe police, documents de travail, 11/1977 (dossier 2.6.1 Police).

16. Références archivistiques mentionnées plus haut ; ces références s'appliquent à toutes les citations de ce paragraphe, sauf indication contraire.

17. In *Le programme commun de gouvernement de la gauche : propositions socialistes pour l'actualisation*, Paris, Flammarion, 1978, p. 93-94 : « *Les polices parallèles seront dissoutes. Le S.D.E.C.E. sera supprimé.* »

18. La DST « *pourra conserver ses missions* » tout en révisant ses méthodes (abandon des écoutes, actions clandestines et investiga-

tions politiques) ; seule la DCPI exercera la fonction de police judiciaire qu'elle partageait avec la rue des Saussaies. Les socialistes se prononcent également en faveur d'une dissolution des RG, remplacés par un « *office de sondages et d'informations* » (service non policier chargé de sonder l'opinion).

19. Informations précisées in Guisnel Jean et Violet Bernard, *op. cit.*, p. 120 ; et dans l'article de Faligot et Kauffer, « *La Gauche face aux détournements de services secrets* », *Libération*, 30-31 mai 1981.

20. Entretien du 28 septembre avec Jean-François Dubos.

21. Tous deux issus du service 7 au sein du SDECE (selon Frédéric Laurent, entretien du 4 décembre 2007) ; service auprès duquel François de Grossouvre avait été « honorable correspondant ».

gestion des services de renseignement et de sécurité s'ils parviennent au pouvoir. Leur ambition affichée ne souffre pas de nuance : ils souhaitent dépolitiser les services.

En mai 1981, lorsque François Mitterrand accède aux suprêmes fonctions, une certaine inquiétude envahit l'administration : l'État giscardien, qui avait succédé à l'État UDR (expression de J.-J. Servan-Schreiber) doit désormais céder sa place à l'État mitterrandien. L'administration centrale, les cadres en particulier se parent alors de la couleur à la mode : le rose. Paul Quilès, lors du Congrès de Valence en octobre 1981, tient un discours très clair au sujet du renouvellement des cadres de l'État : « *Pas de chasse aux sorcières, je ne veux pas de l'élimination systématique d'hommes et de femmes en raison de leurs opinions ; [mais] la naïveté serait de laisser en place des gens déterminés à saboter la politique voulue par les Français [...], il en va de la réussite de notre politique !* » L'administration est mise au pas : épurée dans les plus hautes sphères, mais uniquement « assagi » ailleurs.

Le cas des services de renseignement et de sécurité n'est pas soumis à plus de nuance : à la tête du SDECE, Pierre Marion, un proche du ministre de la Défense, Charles Hernu, remplace immédiatement Alexandre de Marenches, fervent opposant du socialisme ; Raymond Cham directeur des Renseignements généraux doit céder sa place à Paul Roux (un militant socialiste), tandis que Marcel Chalet, pour la DST reste en poste jusqu'à l'orée de l'année 1983. La politisation des cadres dirigeants des administrations du renseignement se révèle donc partielle ; par ailleurs, au sein même des services, on n'observe aucun mouvement de personnel ²².

A dire vrai, Gaston Defferre, le nouveau ministre de l'Intérieur, n'entend pas heurter la DST. A ce propos, l'officier B commente : « *La DST à l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, était dans le collimateur, comme les autres services. Heureusement pour nous, c'est un vieux routier de la politique, qui a été nommé à l'Intérieur, Gaston*

Defferre ²³ » ; Gaston Defferre recueille de Marcel Chalet la primeur de l'affaire *Farewell*. La DST survivra, le ministre s'en porte garant : l'officier A ²⁴ se souvient de la promesse adressée en ce sens à la DST ; l'ensemble des policiers présents dans les locaux de la rue des Saussaies avait alors applaudi le maire de Marseille. Ainsi la DST poursuivra ses travaux en toute sérénité sans être affectée par la transition de 1981, grâce à son ministre de tutelle.

Au SDECE, le nouveau directeur général, Pierre Marion, ancien radical ami de Charles Hernu et comme lui franc-maçon, affiche un profil beaucoup plus politique, de prime abord. L'homme prend possession du service et procède à une légère épuration du personnel (il remercie les collaborateurs de Marenches...) ainsi qu'à une réorganisation officialisée par un décret gouvernemental du 2 avril 1982 pour la première fois publié au *Journal Officiel*. Ce décret enterre le SDECE et donne naissance à la DGSE.

En 1981, il semblerait donc que les responsables socialistes s'emparent de cette administration d'État avec l'objectif de la réformer ; certes, ils placent à la tête de ces services (sauf à la DST) des hommes fiables, toutefois, il serait malaisé d'évoquer une franche politisation à cet égard. En cela, les socialistes semblent rompre avec les pratiques de leurs prédécesseurs.

Néanmoins, nous l'avions signalé en début d'article, les services secrets présentent la notable particularité de se situer « *à la charnière de l'appareil administratif et de l'autorité politique* ²⁵ ». Et c'est ce positionnement si particulier au sein de l'État qui induit une inévitable politisation de l'activité du renseignement.

Ainsi, et en dépit de leurs intentions affichées, les socialistes ont eux aussi reconduit et connu une certaine politisation de l'administration du renseignement.

Il convient, à ce stade de notre raisonnement, de synthétiser les différents mécanismes qui entretiennent ou suscitent le phénomène de politisation au sein des services secrets :

22. A la différence des époques antérieures : en 1970, Alexandre de Marenches avait procédé à une certaine épuration au sein du SDECE.

23. Entretien réalisé avec l'officier B, ancien cadre dirigeant de la DST.

24. Entretien réalisé avec l'officier A, ancien cadre dirigeant de la DST.

25. In Olivier Forcade et Sébastien Laurent, *op. cit.*, p.149.

1. Un service peut être qualifié de « politisé » en raison de sa sociologie et des opinions politiques majoritaires de ses agents qui demeurent des citoyens à part entière, des êtres de passions politiques. Nous avons qualifié cette politisation de « politisation par le bas » puisque les agents l'induisent sans intervention du pouvoir politique du moment. Nous ne saurions préjuger des opinions politiques actuelles des agents, nous pouvons en revanche renvoyer le lecteur à une période antérieure à celle que nous étudions où différentes strates d'agents, nommés par le pouvoir en place, ont participé à ce nous avons nommé « la politisation sédimentaire » (évoquons le substrat SFIO de la IV^e République... mais d'autres études, bien plus détaillées que la nôtre, analysent ce phénomène²⁶).

Signalons que certains hommes politiques, se heurtant à l'esprit de corps des services de renseignement et de sécurité, ou aux stratégies individuelles des agents (notamment lorsque ces derniers refusent d'exécuter un ordre qu'ils jugent contraire aux valeurs de leur service), ont, par réaction, désigné comme « politisée » l'attitude des agents. Toutefois, nous soutenons que les opinions politiques des agents ne conditionnent ni leurs comportements, ni leur manière de servir l'État. Cependant, elles ont induit une certaine méfiance chez les hommes politiques (notamment à gauche).

2. La politisation peut également être suscitée « par le haut » ; il s'agit là du cas de figure le plus fréquent : le pouvoir exécutif socialiste, peu en confiance, cherche à se prémunir contre d'éventuels « coups tordus » et place à la tête des services de renseignement des directeurs fidèles ou politiquement compatibles²⁷. Une telle pratique ne politise pas l'ensemble du service mais relève d'une stratégie de politisation des élites dirigeantes.

A titre d'exemple, nous étudierons brièvement le parcours et l'engagement de l'ensemble des directeurs généraux de la DGSE que nous avons classés en trois groupes distincts²⁸.

— *Les militaires (l'amiral Pierre Lacoste, le général René Imbot et le général François Mermet)*

L'« intermède militaire²⁹ » à la DGSE est étroitement lié à l'histoire du service et à son ministère de tutelle (le ministère de la Défense). En 1982, lors du départ tumultueux de Pierre Marion qui a froissé l'esprit militaire de la DGSE, François Mitterrand, sur les conseils de Charles Hernu³⁰, nomme un éminent stratège et un homme à la grande intégrité morale : l'amiral Lacoste. Le limogeage de l'amiral Lacoste après l'épisode malheureux du *Rainbow Warrior* conduit le ministère de la Défense³¹ à faire appel à un homme à la réputation irréprochable, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Imbot. Lors du départ de ce dernier, en 1987 (pour des raisons d'âge), dans un souci de respecter l'alternance des trois Armes (marine, terre, air) à la tête des grands corps de l'État, le général Mermet est nommé directeur général de la DGSE. Cet « intermède militaire » ne revêt donc aucun caractère politique mais est lié aux particularités intrinsèques de la sociologie et de l'histoire du service.

— *Les directeurs civils agréés par la droite (Jacques Dewatre)*

Pour son prédécesseur³², le préfet Dewatre fait office de candidat de la droite lorsque cette dernière reconquiert le pouvoir. Toutefois, et selon les propos de Nicolas Bazire (directeur de cabinet d'Édouard Balladur) rapportés par Claude Faure, il s'agit là d'une nomination « *consensuelle*³³ » ; en effet, tant à gauche qu'à droite, on apprécie

26. cf. Sébastien Laurent, « Les services secrets gaullistes à l'épreuve de la politique (1940-1947) », *Politix*, 2001, volume 14, numéro 54, p. 139-153.

27. Le député Jean-Michel Boucheron, ancien président de la Commission de Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, avance une explication à laquelle nous souscrivons : selon lui, plus que la couleur politique du directeur général (droite/gauche), sa proximité avec le Président ou sa loyauté à son égard importent et pèsent dans le choix d'une nomination. « *Il est vrai que tous les Présidents de la République veulent se sécuriser en ayant un ami politique à la tête de la DGSE. Chirac n'aurait pas nommé un proche de Sarkozy !* » (entretien du 30 juillet 2007).

28. Soit au total 6 directeurs généraux : Pierre Marion, du 17 juin 1981 au 15 novembre 1982 ; l'amiral Pierre Lacoste, du 15 novembre 1982 au 25 septembre 1985 ; le général René Imbot, du 25 septembre

1985 au 1er décembre 1987 ; le général François Mermet, du 2 décembre 1987 au 23 mars 1989 ; Claude Silberzahn, du 23 mars 1989 au 7 juin 1993 ; Jacques Dewatre, du 7 juin 1993 au 19 décembre 1999.

29. Ainsi qualifions-nous la période qui s'étend de 1982 à 1989.

30. Confirmé par François Cailleateau (entretien du 11 septembre 2007), Jean-François Dubos (entretien du 28 septembre 2007) et François Heisbourg (entretien du 10 mars 2008).

31. Entretien du 12 septembre 2007 avec Patrick Careil.

32. Entretiens des 18 et 25 juillet 2007 avec Claude Silberzahn.

33. In Claude Faure, *Aux services de la République : du BCRA à la DGSE*, Paris, Fayard, 2004, p. 561. Confirmé par Michel Charasse, entretien du 26 septembre 2007.

Jacques Dewatre : ami de Jean-Pierre Cot, il jouit également de l'estime de Pierre Joxe³⁴ comme d'Édouard Balladur qu'il avait eu l'occasion d'accueillir et de découvrir en Guyane lorsqu'il en était le préfet.

Dans ces conditions, le Président de la République et le Premier ministre ont trouvé un point d'entente sur cette nomination.

— *Les directeurs « de gauche » (Pierre Marion et Claude Silberzahn)*

Pierre Marion partage les opinions politiques de Charles Hernu, radical transfuge en 1964 au profit de François Mitterrand. Marion et Hernu, entretiennent une amitié de trente ans qui a pu être éprouvée en 1958 : en effet, Pierre Marion héberge Charles Hernu lorsque ce dernier craint pour sa vie au moment de l'« affaire » du plan résurrection³⁵. Les deux hommes, francs-maçons, frères en politique, s'entendent parfaitement et nul doute qu'Hernu ait eu l'intention de placer au SDECE un allié, si ce n'est socialiste, pour le moins proche de sa véritable sensibilité politique : radicale de gauche.

Concernant le préfet Silberzahn, ancien collaborateur de Laurent Fabius à Matignon, l'homme affirme ne pas avoir sa « carte » du PS, se dit « impossible à situer politiquement »³⁶... « camarade » du Premier ministre Rocard, ami d'Edith Cresson, de Laurent Fabius, qualifié par Pierre Joxe de « centre gauche »³⁷ : c'est bien un directeur de gauche³⁸ que l'on nomme en remplacement du général Mermet en 1989.

La même étude peut être réalisée concernant la DST³⁹ : nous avons classé les 5 directeurs concernés par notre découpage chronologique en trois groupes politiques distincts.

— *Les directeurs présumés « de droite » (Philippe Parant)*

Dès les premiers mois de la cohabitation, le gouvernement Balladur, le ministre Pasqua en particulier, nomme à la tête de la DST un homme dont la compatibilité politique ne fait pas de doute. Cette nomination, sans être ouvertement politique (le pays connaît alors sa deuxième cohabitation et Philippe Parant fait figure de grand serviteur de l'État) n'en demeure pas moins un acte politique⁴⁰.

— *Les directeurs « de droite » trouvant grâce aux yeux de la gauche (Yves Bonnet, Bernard Gérard)*

Lorsqu'Yves Bonnet prend la direction de la DST, le ministre de l'Intérieur et le Président de la République n'ignorent pas que le préfet Bonnet manifeste peu de sympathie pour la gauche. Toutefois, l'homme reste insaisissable jusqu'en 1993, date à laquelle il devient député UDF.

Dans ses mémoires, le préfet confesse son admiration pour Raymond Barre⁴¹, et dans les mouvements internes à l'administration préfectorale après mai 1981, sa non-allégeance au Parti socialiste lui vaudra un maintien au rang de sous-préfet puis une nomination comme préfet de Mayotte, soit, un véritable « Robinson Crusoé de la République »⁴² tant il se trouve éloigné des centres de décisions. L'homme manifeste quelque hostilité à l'égard des socialistes⁴³ mais beaucoup moins envers François Mitterrand : « L'État socialiste n'est pas aux couleurs de l'intolérance parce qu'il est d'abord l'État mitterrandien »⁴⁴ ; il confie avoir voté à trois reprises en faveur du candidat Mitterrand (excepté en 1981) ; peu à peu, il se convertit au mitterrandisme, charmé par l'homme et son charisme⁴⁵. Il raconte qu'à son arrivée à la DST, ses

34. Entretien du 17 juillet 2007.

35. Cf. Jean Guisnel, *Charles Hernu ou la République au cœur*, Paris, Fayard, 1993, 567 p. L'anecdote est confirmée in Pierre Marion, *La mission impossible : à la tête des services secrets*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, à la page 33.

36. Entretiens précités.

37. Entretien du 17 juillet 2007 ; ce qualificatif heurte le préfet Silberzahn qui préfère se dire à gauche, mais inclassable toutefois.

38. Confirmé par Michel Charasse, entretien du 26 septembre 2007 et par le général Heinrich, entretien du 29 novembre 2007, parlant au nom de la DGSE, en 1989 : « on savait qu'il était de gauche. »

39. Pour un total de 5 directeurs : Yves Bonnet, du 25 novembre 1982 au 31 juillet 1985 ; Rémy Pautrat, du 31 juillet 1985 à avril

1986 ; Bernard Gérard, d'avril 1986 à mai 1990 ; Jacques Fournet, du 23 mai 1990 au 5 octobre 1993 ; Philippe Parant, du 6 octobre 1993 au 28 août 1997. Nous excepterons ici l'étude du cas de Marcel Chalet qui présente de trop grandes particularités pour être synthétiquement exposée.

40. Raymond Nart, entretien du 30 novembre 2007, confirme l'aspect politique de la nomination de Philippe Parant à la DST ;

41. In Yves Bonnet, *Mémoires d'un patron de la DST*, Paris, Calmann-Lévy, 2000, p.13.

42. *Ibid.* p. 22.

43. *Ibid.* p. 383.

44. *Ibid.* p. 30.

45. « Le charme opère », *ibid.* p.31.

équipes le catalogueront d'abord comme le premier directeur socialiste de la DST ⁴⁶.

S'agissant du Préfet Bernard Gérard, ce dernier s'est vu proposer le poste de directeur de la DST en avril 1986, soit après l'arrivée de Jacques Chirac à l'Hôtel Matignon. Le remplacement de Rémy Pautrat (dont l'engagement à gauche ne soulève aucun doute), par le préfet Gérard, manifeste la volonté de Jacques Chirac et de son ministre de l'Intérieur Charles Pasqua d'installer à la DST des hommes de confiance (de droite, par conséquent). Raymond Nart n'hésite pas à évoquer le préfet Gérard comme « *un affidé* » de la droite ⁴⁷ et n'apprécie guère sa « *servilité* » à l'égard de Charles Pasqua, notamment dans l'affaire du « *passport Chalié* » ⁴⁸.

— *Les directeurs « de gauche » (Rémy Pautrat et Jacques Fournet)*

En août 1985, les opinions politiques du nouveau directeur de la DST, le préfet Pautrat, sont connues de tous et constituent un sujet d'inquiétude pour le service et son ancien directeur Jean Rochet ; après l'expulsion de 47 diplomates soviétiques, la presse perçoit cette nomination comme un *quitus* délivré au KGB et à Gorbatchev puisque certains officiers de la ST soupçonnent le préfet de partager avec Claude Cheysson (son ancien ministre de tutelle aux Relations extérieures) « *des idées communes [...] sur le tiers-mondisme et les excès de la politique américaine* » ⁴⁹.

Administrateur civil hors classe, Rémy Pautrat a occupé les fonctions de chef du cabinet du ministre des Relations extérieures Claude Cheysson de 1981 à 1984. C'est Michel Charasse qui le

propose au Président de la République pour diriger la DST ; l'ancien ministre commente ⁵⁰ : « *Je n'avais pas besoin de convaincre François Mitterrand qui le connaissait très bien ; il était originaire de la Nièvre [...] il avait une grande confiance en lui et une grande estime pour lui.* »

Après son séjour à la DST, Rémy Pautrat devient conseiller technique pour l'Intérieur puis conseiller pour la sécurité du Premier ministre Michel Rocard de 1988 à 1991. Tous reconnaissent en lui un directeur de gauche ; cependant, Rémy Pautrat fait figure d'indépendant au sein de la DST : clairement nommé à la DST pour « *nettoyer* » l'état-major laissé par Yves Bonnet ⁵¹, Rémy Pautrat défend ses hommes ⁵² contre les *a priori* de l'Élysée et du ministre Joxe. Le préfet « *est adoré* » de ses hommes. Si sa nomination correspond à une volonté de politisation, le séjour de Rémy Pautrat à la DST a déçu les attentes des socialistes au pouvoir ⁵³.

En mai 1990, la DST accueille Jacques Fournet comme un directeur de gauche ⁵⁴ : directeur de cabinet de Georges Lemoine, ministre des DOM TOM entre 1983 et 1986, il est aussi, selon Pierre Joxe ⁵⁵, un ami intime de Michel Charasse ⁵⁶, et incarne l'exemple d'un des rares préfets de gauche dont l'engagement remonte à de nombreuses années ⁵⁷, toujours selon l'ancien ministre de l'Intérieur.

Par ailleurs, Jacques Fournet a dirigé la préfecture de la Nièvre, département que François Mitterrand surveille avec attention. Il avait été présenté dans un premier temps pour la préfecture des Landes (département où se situe Latche) sur proposition de Michel Charasse ⁵⁸. La nomination à la DST fut donc perçue comme une nomination politique ⁵⁹.

46. *Ibid.* p.40. Ces éléments ont été confirmés par le préfet (entretien du 19 mai 2008).

47. In Eric Merlen et Frédéric Ploquin, *Carnets intimes de la DST. Trente ans au cœur du contre-espionnage français*, Paris, Fayard, 2003, p. 22.

48. In Eric Merlen et Frédéric Ploquin, *op.cit.*, p.246 : *passport fourni par le directeur de la DST au fugitif Yves Chalié sur ordre du ministre de l'Intérieur. L'élément est confirmé par Pierre Joxe, entretien du 22 septembre 2007, qui rapporte des propos de Charles Pasqua.*

49. François Bertel, « Le coup de gueule de l'ancien directeur de la DST », *Le Quotidien de Paris*, 2 août 1985.

50. Entretien du 26 septembre 2007.

51. Rémy Pautrat, entretien du 14 septembre 2007 ; confirmé par Raymond Nart, entretien du 30 novembre 2007.

52. « *Rémy Pautrat, d'une grande humanité, défend ses hommes malgré des problèmes de santé* » précise l'officier B.

53. L'intéressé s'en amuse, entretien précité.

54. L'homme ne s'en cache pas cf. Eric Merlen et Frédéric Ploquin, *op.cit.*, p. 22 ou entretien avec l'intéressé, le 25 septembre 2007. Confirmé par Jean-François Clair, entretien du 13 septembre 2007 et par Raymond Nart, entretien du 30 novembre 2007.

55. Entretien du 17 juillet 2007 confirmé par les intéressés (entretien du 25 septembre 2007 avec Jacques Fournet et du 26 septembre 2007 avec Michel Charasse).

56. Dont on connaît l'extraordinaire proximité avec le Président Mitterrand. Jacques Fournet, entretien du 25 septembre 2007, précise que son amitié avec Michel Charasse remonte au Puy-de-Dôme ; les parents des deux hommes travaillaient ensemble à l'imprimerie de la Banque de France.

57. Jacques Fournet, entretien du 25 septembre 2007, affirme avoir adhéré à la FGDS en 1967.

58. Entretien du 26 septembre 2007 : « *Je l'ai proposé au Président qui ne le connaissait pas.* »

59. Le préfet sera remplacé dès les premiers mois de cohabitation, en 1993.

Le principe de politisation des nominations à la tête des services secrets s'applique pleinement dans ces cas. Tout naturellement, un gouvernement récemment installé au pouvoir procède au renouvellement des directeurs des services secrets et nomme des proches.

3. Autre acception du terme politisation : l'activité des services, immergés dans le politique, peut susciter une certaine forme de politisation. L'étude de la DCRG se révélerait ici fructueuse ; mais à la Surveillance du territoire, à titre d'exemple, et selon les témoignages d'anciens officiers de la DST eux-mêmes, la lutte contre l'URSS pendant plus de quarante ans a conditionné un positionnement politique plus marqué à droite, lié à une véritable culture antisoviétique : Marcel Chalet⁶⁰ évoque la suspicion des hommes de la DST, en 1981, à l'égard des ministres communistes qu'ils jugeaient inféodés à Moscou ; l'ancien directeur, à mots couverts, reconnaît l'antisoviétisme ardent de ses agents. Pierre Joxe n'hésite pas à avancer l'idée qu'« *une partie des fonctionnaires de la DST étaient complètement anticommunistes* »⁶¹. Jacques Fournet, dans le même esprit, qualifie l'anticommunisme d'« *engagement politique visible* »⁶² à la DST. Ce phénomène a néanmoins perdu de sa pertinence aujourd'hui.

4. Les missions para-légales, voire illégales, confiées aux services sont susceptibles d'entraîner les administrations du renseignement dans des tourmentes politiques qui les affubleraient d'une étiquette politique indûment obtenue (on retiendra l'affaire des écoutes du *Canard Enchaîné* qui jeta l'opprobre sur tout un service alors que la responsabilité de cette affaire était imputable au directeur et au ministre de l'Intérieur⁶³ de l'époque). La période mitterrandienne ne se prête guère à de telles conclusions (l'épisode du *Rain-*

*bow Warrior*⁶⁴ dénote plus un amateurisme et un emportement du pouvoir socialiste qu'une mission politisée) ; toutefois, la gauche, au tournant des années 1980, mettait en avant les scandales politiques impliquant les services secrets, pour stigmatiser un présumé engagement politique des hommes du renseignement.

Ainsi, le phénomène de politisation mêle-t-il principes objectifs et purement subjectifs, vécu et fantasme. Il recouvre à la fois un jugement péjoratif et une observation réaliste sans connotation dépréciative aucune : la politique politise.

5. Dernière acception envisagée, la thématique du renseignement, sans impliquer les services eux-mêmes, peut être sujette à une politisation. Michel Rocard, dans sa tentative de primoministrialisation des activités de renseignement et sa volonté de moralisation de la vie publique a politisé le débat autour du renseignement, a usé de cette thématique comme d'une arme politique à des fins politiques.

Lorsque Michel Rocard s'installe à l'hôtel Matignon, la certitude l'habite que son mandat primoministériel sera bref et qu'il se doit de moraliser la vie politique et d'assurer le rayonnement de la France dans le monde. Dans cette optique, il souhaite solder le contentieux Greenpeace avec la Nouvelle-Zélande (il présente des excuses à la Nouvelle-Zélande et incite le pays à conduire la France devant la justice internationale pour la faire condamner) ; il souhaite également réglementer les écoutes téléphoniques (le scandale n'éclatera qu'en 1994, mais Michel Rocard, informé par Rémy Pautrat⁶⁵ des pratiques élyséennes, procède à la création de la CNCIS) et désire également réformer la communauté du renseignement... Si l'esprit de ces réformes ne peut être entaché de conception de basse politique, indéniablement, elles ont été

60. In Marcel Chalet, *op. cit.* p.290.

61. In Éric Merlen et Frédéric Ploquin, *op. cit.*, p.213.

62. *Ibid.*, p.23.

63. Respectivement Henri Biard et Raymond Marcellin.

64. Nous ne développons pas plus en avant l'affaire du *Rainbow Warrior* qui mériterait un traitement particulier. Précisons néanmoins qu'aucun motif politique (de politique nationale, pour le moins) n'animait les responsables politiques qui prirent la décision d'échafauder une telle opération ; pour Charles Hernu, le ministre de la Défense de l'époque, il s'agit d'une réplique à la hauteur de l'agression : « *On nous fait la guerre ! La poursuite de ces essais nucléaires est vitale pour*

la défense française. C'est l'un des attributs fondamentaux de notre souveraineté, nous ne pouvons pas tolérer que quiconque nous interdise de poursuivre ces expérimentations » (cité in Pierre Lacoste (Amiral) et Alain-Gilles Minella, *Un amiral au secret*, Paris, Flammarion, 1997, page 147). Cf. également Michel Charasse, entretien du 26 septembre 2007, qui évoque des « *gens manipulés par les américains et par les russes [...], des ennemis de l'État et de la France* » dont le but était d'empêcher la France de se doter de l'arme nucléaire. Patrick Careil, entretien du 12 septembre 2007, appuie ces propos : « *pour nous, on était au cœur de la dissuasion nucléaire.* »

65. Entretien du 10 mars 2008 avec Rémy Pautrat.

perçues (et utilisées) comme des armes contre la Mitterrandie.

Ce fut tout particulièrement le cas de la réactivation du CIR, véritable tentative de primoministériation du renseignement.

L'ordonnance du 7 janvier 1959 confiait au Premier ministre le soin d'animer la coordination entre les différents services de renseignement et de sécurité ; puis, le décret du 17 octobre 1962 créait le Comité interministériel de renseignement⁶⁶ (CIR) chargé d'élaborer un plan gouvernemental de renseignement que le Premier ministre soumettait à l'approbation du Président. Le décret du 20 avril 1989 a ranimé le mécanisme de 1962.

François Mitterrand, qui interprète la démarche de son Premier ministre comme une prise de pouvoir, procède alors à un changement du secrétaire général du SGDN (administration sous l'autorité directe du Premier ministre), « *probablement pour se prémunir contre ma pénétration*⁶⁷ » analyse Michel Rocard. Mais le mitterrandien choisi, Guy Fougier, s'avère être un camarade de promotion du Premier ministre : « *nous étions en totale confiance [...] ; le comité [...] m'obéissait, d'une certaine façon* » se délecte Michel Rocard. Le Premier ministre réussit sa prise de pouvoir : François Mitterrand « *a tout avalé, il a tout signé, [...] il a présidé le CIR* » ; M. Rocard reconnaît : « *j'ai pris du pouvoir là, mais je ne l'ai pris à personne, il est dans la fonction de Premier ministre*⁶⁸ » ; cependant, le temps et l'histoire avaient vidé la fonction de chef du gouvernement de tout pouvoir sur les services de renseignement et de sécurité en 1966, lorsque Charles De Gaulle détacha le SDECE de Matignon au profit du ministre de la Défense ; le décret du CIR, tombé en désuétude n'avait subi aucune modification. Ce pouvoir, Michel Rocard le

ressuscite, il va le chercher dans les usages révolus des débuts de la V^e République.

Le contentieux du *Rainbow Warrior* enterré, les écoutes réglementées, les services de renseignement coordonnés depuis Matignon : d'aucuns jugent suspect ce zèle réformateur, François Mitterrand en particulier. Les explications résident peut être dans le désir de vengeance, de moralisation de la vie publique en réaction à la débauche mitterrandienne. Michel Rocard s'en défend avec sincérité et justesse : « *L'idée de rajouter de la vengeance m'aurait chargé d'enjeux tactiques inutiles et probablement ça se serait senti [...] en me lançant je n'avais que des coups à prendre et rien à gagner puisque c'était secret [...] je l'ai fait uniquement pour des raisons d'intérêt général* », et Michel Rocard en a retiré du pouvoir.

De 1981 à 2007, l'historien mettra donc en exergue une certaine politisation des services spéciaux, ou du moins de l'usage de ces services, sans pour autant porter de jugement sur la qualité et l'activité de ceux-ci. C'est un fait, ces services vivent avec et au même rythme que le politique, et subissent cette politisation tant vilipendée.

Nous avons constaté que, dans les cas où la politisation échouait (le plus souvent en raison de la résistance des services), où elle ne satisfaisait pas pleinement le dirigeant politique, ou encore ne parvenait à le rassurer totalement, celui-ci était enclin à personnaliser la gestion des services ; personnalisation qui se manifeste, dans le cas mitterrandien, par la création de structures internes aux services (le « cabinet noir » de Jacques Fournet à la DST) ou mieux encore, par la création de mini-services qui empiètent sur le domaine d'activité des services « traditionnels » ; ici, l'exemple de la cellule Prouteau s'impose.

66. Le comité interministériel du renseignement réunit, sous la présidence du Premier ministre, les ministres chargés de la Défense, de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de l'Économie, des Finances et du Budget, de l'Industrie, de la Recherche, des Télécommunications, de l'Espace, des Départements et Territoires d'outre-mer et, selon les circonstances, d'autres membres du gouvernement. Ce comité comprend également en son sein le secrétaire général du gouvernement, le secrétaire général de la Défense nationale (qui assure le secrétariat du CIR) et les responsables des services de renseignement.

67. Entretien du 14 septembre 2007.

68. Au sujet du pouvoir ainsi gagné, il ajoute : « *je n'avais pas de rival sur l'interministérielle, sur l'horizontalité* » (Michel Rocard, entre-

tien précité). Par ailleurs, Claude Silberzahn commente la réactivation du CIR (in *Au Cœur du secret. 1500 jours aux commandes de la DGSE. 1989-1993*, Paris, Fayard, 1995, p.318) : « *Cette initiative aurait été parfaitement louable si elle n'avait pas constitué, dans l'esprit de certains de ses promoteurs, la première étape d'une démarche qui visait à confier au SGDN l'exploitation du renseignement* » ; nous rappellerons que le SGDN est un organisme dépendant du Premier ministre. L'esprit de la réactivation du CIR permettait donc, à terme, de placer le Premier ministre au cœur de l'exploitation du renseignement, de maîtriser celle-ci et, par conséquent, de disposer d'un pouvoir plus important que celui du Président de la République. Michel Rocard ne pouvait ignorer cet élément de la réforme.

Le « cabinet noir »⁶⁹ de Jacques Fournet à la DST

Jacques Fournet confesse lui-même : « *François Mitterrand se méfiait de ce service, dont il pensait qu'il pouvait éventuellement monter des "coups" contre lui.* [Jacques Fournet avait donc pour consigne de tenir la maison]. *En même temps, François Mitterrand prisait le renseignement, même lorsque celui-ci n'était pas agréable à entendre. Quand je lui transmettais des informations sur le financement des partis politiques, notamment le PS, il m'encourageait [à continuer de chercher]. Rue Nélaton, j'ai entretenu autour de moi un cabinet composé de quelques fonctionnaires de mon choix, pris hors du sérail*⁷⁰. *Ils étaient là pour suivre les affaires réservées, mettant en cause des personnalités. Je sais que ce cabinet a choqué [...] mais j'assume. Les autorités, notamment le Premier ministre, Pierre Bérégovoy, et François Mitterrand me demandaient régulièrement des notes sur des sujets plus politiques que ceux que traitait habituellement la DST. Il fallait que je réponde à leurs sollicitations.* »⁷¹

Toutefois, cette capacité de collecte du renseignement s'inscrit dans des cadres parfaitement légaux et moraux, à la différence de la cellule Prouteau.

La cellule élyséenne

Le Président Mitterrand était animé d'une méfiance, solidement ancrée en lui, à l'égard des services secrets ; plusieurs éléments personnels justifient cette méfiance ; le principal reste indubitablement l'affaire des fuites en 1954. Par un amalgame naturel, lié à l'ignorance de tous les éléments de l'enquête, François Mitterrand avait décelé un acharnement politique de la Surveillance du territoire dans l'objectif avéré de le faire chuter. D'un autre côté, le tumultueux passage de Pierre Marion

à la DGSE accroît les réticences du Président à l'encontre des services.

En 1983, Christian Prouteau crée le Groupe de sécurité de la Présidence de la République chargé de la sécurité présidentielle ; l'homme, pour diverses raisons, envoûte le Président. Mais le Commandant Prouteau, après avoir créé le GSPR, reprend à Maisons-Alfort la direction du GIGN. François Mitterrand, victime d'une véritable assuétude, le rappelle très promptement à l'Élysée.

Le 9 août 1982, quatre hommes ouvrent le feu sur les clients du restaurant juif Goldenberg ; il s'agit de l'attentat de la rue des Rosiers. François Mitterrand vitupère contre les services de renseignement et de sécurité et la gestion de la crise terroriste, d'autant que d'autres attentats ont été perpétrés cette même année 1982. Christian Prouteau, de sa propre initiative, adresse alors au Président de la République une lettre sur le thème de l'antiterrorisme⁷². « *C'était l'affolement au gouvernement : personne ne semblait connaître quoi que ce soit en matière de terrorisme*⁷³ » affirme le gendarme.

Le 17 août un autre attentat fait 45 blessés devant le Lycée Carnot ; le soir, à la télévision, François Mitterrand expose que ces attentats sont liés à la position de la France au Moyen-Orient, et annonce la création d'un secrétariat d'État à la Sécurité publique confié à son ami Joseph Franceschi ; il crée également une « mission de coordination de la lutte contre le terrorisme » confiée à Christian Prouteau⁷⁴. « *Le Président de la République avait décidé que la lutte contre le terrorisme était une affaire présidentielle*⁷⁵ » selon Jean-François Dubos, le plus proche collaborateur de Charles Hernu.

Convaincu de ses capacités en matière d'antiterrorisme, il semblerait que Christian Prouteau ait aussi convaincu le Président⁷⁶. Prouteau et le Pré-

69. Nous avons choisi d'utiliser l'expression de cabinet noir, par référence à l'époque moderne, pour désigner une organisation établie, à des fins de renseignement, au sein d'un ensemble administratif plus vaste. Cette expression ne sous-tend aucune vision péjorative.

70. Il s'agit d'inspecteurs issus des RG ; selon les divers témoins (officier A et Raymond Nart), leur nombre a varié de deux à quatre personnes ; Raymond Nart, entretien du 30 novembre 2007, évoque les noms de Besson (un inspecteur) et de Brûlebois (une inspectrice).

71. In Éric Merlen et Frédéric Ploquin, *op. cit.*, p. 22-3.

72. Christian Prouteau, on le sait, se présente comme « *le* » spécialiste de l'antiterrorisme », cf. *supra*.

73. In Christian Prouteau, *Au service du Président*, Paris, Michel Lafon, 1999, p.171-2.

74. In Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand I, Les ruptures (1981-1984)*, Paris, Le Seuil, 1990, p.303.

75. Entretien du 28 septembre 2007.

76. Nous rappelons qu'à l'époque, l'UCLAT n'avait pas encore été créée et que la coordination du terrorisme était défailante.

sident partagent le constat d'incompétence et de laxisme des services secrets ; à leurs yeux, il convient donc de créer une unité mixte (DGSE, DST...) et dynamique. Cette unité œuvrera en étroite collaboration avec Gilles Ménage. Mais la cellule ne coordonne⁷⁷ pas les services spéciaux existants, elle les parodie⁷⁸ : l'affaire des Irlandais de Vincennes en est la directe conséquence.

Plus grave encore, de janvier 1983 à février 1986⁷⁹, Christian Prouteau reconnaît avoir mis sur écoute 120 personnes⁸⁰ principalement pour protéger le secret « Mazarine Pinget » (Jean-Edern Hallier fut le principal écouté) ; Prouteau, et le Président par la même occasion, souhaitent également découvrir les sources d'Edwy Plenel : le journaliste à l'origine de la révélation de l'affaire des Irlandais, du scoop de la troisième équipe lors de l'épisode du *Rainbow Warrior*... la bête noire de François Mitterrand, en somme.

En 1986, l'arrivée de la droite au pouvoir privera de tous moyens (s'entend, moyens d'écoute) cette cellule qui poursuit pourtant son activité de renseignement avant de s'éteindre en 1988.

Durant toute son existence, la cellule s'est ancrée dans la marginalité légale ; elle ne répondait en effet à aucun pouvoir hiérarchique et normatif autre que l'entendement de ses membres et la volonté du Chef de l'État qui a ici révélé une appétence pour le renseignement.

L'histoire de la cellule élyséenne mêle personnalisation du pouvoir et nécessité politique ; la lutte antiterroriste, le motif déclencheur de la création de la cellule, permet de justifier son institution mais aucunement son activité. Ce fonctionnement que nous avons qualifié de déviant est lié à deux nécessités : la nécessité de protéger les secrets du

Président (sa paternité en particulier) et celle de l'informer d'une manière constante, précise et diversifiée. La cellule élyséenne a agi sous l'impulsion d'un homme, d'un Président animé par une curiosité sur le monde qui l'entoure et qu'il ne maîtrise pas.

Qu'il s'agisse de politisation ou de personnalisation, ces variantes de mode de gouvernance des services supposent une proximité (assumée ou non) avec le politique. Les services ne vivent pas avec le politique, mais dans et pour le politique. Privés d'objet politique, ces services dépériraient, leur tâche consistant à assurer la pérennité de l'État, artefact politique s'il en est.

La politisation découle de la nécessité pour le pouvoir exécutif de placer à la tête des services des hommes de confiance ; nécessité exacerbée pour la gauche qui avait été longtemps écartée du pouvoir et qui se défiait de l'appareil d'État au cours du premier septennat mitterrandien. La personnalisation des activités de renseignement, quant à elle, résonne comme la conséquence de l'échec de la politisation des services secrets. Dans ses aspects paroxystiques, elle conduit le dirigeant à s'affranchir de la contrainte légale.

Ainsi, les socialistes, de 1981 à 1995, n'ont-ils différencié en rien de leurs prédécesseurs ; ils ont adopté une pratique du pouvoir sans particularité notable. Nous nous conformons donc à l'avis de Michel Charasse, défenseur du mitterrandisme dans l'absolu : au cours de la période socialiste, les services de renseignement et de sécurité « ont été gérés d'une façon classique sous la V^e République⁸¹ », dans la normalité, comme dans la déviance.

F. V.

Charles Hernu a incité le Président à créer cette cellule pluridisciplinaire cf. entretien du 28/09/2007 avec Jean-François Dubos ; confirmé par François Cailleteau, entretien du 11 septembre 2007.

77. Yves Bonnet, *op. cit.*

78. Prouteau affirme s'être livré à des missions de renseignement ; cf. Christian Prouteau, *Mémoires d'État, tome I*, Paris, Michel Lafon, 1998, p.13.

79. Jacques Chirac, devenu Premier ministre en 1986 refuse de reconduire les constructions de ligne. Louis Schweitzer (directeur de

cabinet du Premier ministre Fabius) avait lui aussi marqué ses reticences.

80. JeanGuisnel et Roger Faligot, *Histoire secrète de la V^e République*, Paris, La Découverte, 2006, p. 445, avancent les mêmes chiffres. Le 8 décembre 1994, un mystérieux intermédiaire remet au juge Valat une disquette contenant le descriptif des écoutes de la cellule, c'est le début de l'affaire. Prouteau, Ménage, Delebarre et Schweitzer sont mis en examen pour atteinte à la vie privée.

81. Michel Charasse, entretien du 26 septembre 2007.